

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2023

---

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS925

présenté par  
M. Dharréville et M. Monnet

-----

### ARTICLE 13

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de suppression vise à ne pas approuver le tableau d'équilibre par branches prévu pour 2024. En effet, l'Ondam est largement sous-évalué et contraint dangereusement les réponses aux besoins sanitaires et sociaux. La FHF estime ainsi que l'Ondam devrait évoluer de 5,1 milliards d'euros.